

FORMATION A L'HABILITATION DES EXAMINATEURS ET CORRECTEURS DU DELF DALF

**Organisée par
le Service Culturel de l'Ambassade de France au Japon
et le Centre National DELF DALF Japon**

Dates : du mercredi 25 mars au samedi 28 mars 2015

Lieu : **Institut français du Japon – Kyushu
2-12-6, Daimyo, Chuo-ku, Fukuoka**

Inscription :

La formation est gratuite et dans la limite de 25 participants.

Pour vous inscrire, merci de faire parvenir votre CV et une lettre de motivation à

jean-charles.schenker@institutfrancais.jp

(Merci de préciser les niveaux que vous souhaitez présenter)

Généralités :

Cette formation s'adresse aux enseignants qui désirent être habilités examinateur-correcteur DELF DALF par le CIEP.

Les paliers A et B sont ouverts à tous les enseignants de français. Le palier C n'est accessible qu'aux enseignants natifs et/ou titulaires d'un DALF C2.

L'habilitation en tant que jury d'épreuves orales et correcteur des épreuves écrites nécessite une assiduité totale à cette formation et sera validée en fonction des résultats aux évaluations qui seront proposées au cours de cette formation mais aussi des compétences didactiques et de communication des candidats

Trois possibilités :

- Si vous n'avez jamais été habilité, vous pouvez suivre la formation complète ou une partie, mais toujours de manière consécutive. Exemple : formation des niveaux A, formation des niveaux A et B, formation des niveaux A, B et C.
- Si vous êtes déjà habilité pour une partie des niveaux, vous pouvez compléter votre habilitation en suivant la formation des niveaux manquants.
- Si vous avez déjà été habilité, mais que vous n'avez pas suivi de réhabilitation à temps, vous pouvez être réhabilité en suivant la formation des niveaux choisis.

Evaluation :

- L'évaluation des examinateurs-correcteurs est continue durant les phases d'analyse et d'évaluations de copies-types.

- L'évaluation est également finale via les tests d'habilitation. Les tests concernant la production orale des candidats aura lieu en présentiel. Les tests concernant la production écrite des candidats aura lieu à distance (délai d'une semaine à compter de la fin de la formation).
- Un questionnaire d'évaluation de la formation sera remis aux participants et devra être obligatoirement remplie.

Programme général de la formation (31 h) :

	Mercredi 25 mars	Jeudi 26 mars	Vendredi 27 mars	Samedi 28 mars
9h15 (25/03 uniquement)	Accueil des participants			
9h30	Présentation CIEP et CECR Découverte de la structure des examens	A2 Evaluations	B2 Analyse, évaluations	C1 Evaluations
13h30	A1 Présentation, analyse.	B1 Présentation, analyse	Test d'habilitation A1-A2 et B1-B2 + questionnaire	C2 Présentation, analyse
14h15	A1 Evaluations	B1 Analyse, évaluations	Le comportement de l'examineur*	C2 Evaluations
18h	A2 Présentation, analyse	B2 Présentation, analyse	C1 Présentation, analyse. Fin 18h30	Test d'habilitation C1-C2 + questionnaire Fin 18h30

* « le comportement de l'examineur » est commun à tous les niveaux et la présence de l'ensemble des participants est obligatoire.